

FORUM SUR LE STATUT PROFESSIONNEL DE L'ARTISTE

CAHIER DU PARTICIPANT

LES 31 MAI, 1^{ER} ET 2 JUIN 2013 À SHIPPAGAN ET LAMÈQUE

ASSOCIATION ACADIENNE
DES ARTISTES PROFESSIONNELS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Équipe du Forum

Direction
Louise Lemieux, Carmen Gibbs

Coordination
Romain Blanchard, Martine Aubé

Recherche et rédaction
Françoise Bonnin, Louise Boucher

Animation
Chantal Abord-Hugon, Marie Cadieux

Programmation artistique
Claire Normand, Lizon Thériault

Coordination de la logistique
Louise Gauthier

Communications et rédaction du cahier du participant
Jean-Pierre Caissie, Jacinthe Breau

Accueil et logistique
Catherine Blondin, Marie-Christine Pierre, Gilles Manuel, France Gallant

Révision linguistique
Réjean Ouellette

Traduction
Jo-Anne Elder

Graphisme
Jacques Rousseau, Emmanuelle Dubé

En couverture :
L'œuvre *Pawakan* de Ned Bear
présentée au Parc écologique du Millénaire lors du Symposium d'art/nature : Moncton 2012
Photo : André Lapointe

© Association acadienne des artistes professionnel.le.s
du Nouveau-Brunswick, 2013

140, rue Botsford, bureau 29
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 4X5
Téléphone : (506) 852-3313
Courriel : info@aaapnb.ca
Site Internet : www.aaapnb.ca

Suivez-nous :  [www.twitter.com/aaapnb](https://twitter.com/aaapnb)  www.facebook.com/aaapnb

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE ALWARD



**L'Honorable
David Alward**
Premier ministre

Au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, je suis ravi de souhaiter la bienvenue aux participants au Forum sur le statut professionnel de l'artiste.

Nous sommes tous conscients que les arts et la culture enrichissent la vie des Néo-Brunswickois. Peu importe l'oeuvre, que ce soit un détail architectural, une sculpture originale ou une pièce de musique, la contribution des artistes se veut une réflexion et une interprétation de notre monde au quotidien. L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est un partenaire privilégié qui veille à représenter les artistes acadiens et à faire connaître leurs oeuvres.

Je suis convaincu que ce forum sur le statut professionnel de l'artiste aura des répercussions durables sur les artistes de la province. Le gouvernement est résolu à faire en sorte que le statut d'artiste professionnel soit mieux reconnu et à assurer une meilleure qualité de vie à tous les Néo-Brunswickois, y compris ceux qui contribuent à notre économie créative.

Ce forum nous aidera à jeter les bases de la collaboration avec la communauté artistique. Je tiens à remercier les organisateurs, les bénévoles et les partenaires du forum, dont le succès est attribuable à leur dévouement. Je vous souhaite une rencontre productive.

MESSAGE DU MINISTRE HOLDER



**L'honorable
Trevor Holder**
Ministre du Tourisme,
du Patrimoine et de
la Culture

Au nom du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, je vous souhaite la bienvenue à Shippagan et Lamèque pour le Forum sur le statut professionnel de l'artiste.

Par leur créativité et leur imagination, les artistes réinventent et illuminent les espaces qui nous entourent et les routines de notre quotidien. Ils enrichissent ainsi nos collectivités et, par le fait même, notre province. Notre gouvernement est fier d'appuyer l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick alors que vous travaillez de manière collaborative pour reconnaître et valider la contribution de nos artistes à la diversité et au caractère dynamique de notre province.

Notre ministère est heureux de participer à ce forum, sachant l'importance des travaux qui y seront menés pour trouver des solutions aux préoccupations des artistes. Je suis convaincu que des progrès significatifs quant à la reconnaissance des artistes professionnels en découleront.

Je désire féliciter l'AAAPNB pour son leadership coopératif.

MOT DE LOUISE LEMIEUX PRÉSIDENTE



Louise Lemieux
Présidente

Chers collègues artistes, distingués invité.e.s et partenaires, Mesdames, Messieurs,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous en ce début du Forum sur le statut professionnel de l'artiste. Dans quelques jours, je terminerai mon mandat comme présidente de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, et c'est avec fierté que je constate le chemin parcouru depuis la fondation de cet organisme. Comme artiste et élue, avec mes collègues du conseil d'administration et les membres du personnel, j'ai eu la préoccupation constante, tout au long de ces années, d'inscrire la reconnaissance du statut professionnel de l'artiste au cœur des actions de l'AAAPNB.

Et ce, non pas pour faire en sorte que l'artiste obtienne des privilèges par rapport à d'autres secteurs de la société, mais bien pour qu'il ou elle soit, comme tout autre citoyen.ne de cette province, reconnu pour ses compétences et sa contribution inestimable au développement de notre société. Voilà pourquoi je suis heureuse de vous voir si nombreux et nombreuses à ce forum. Bienvenue à vous tous et toutes, artistes de toutes les communautés, élu.e.s, partenaires, collaborateurs et collaboratrices!

Vous le savez, les artistes sont des membres importants de notre société. Ils et elles embellissent notre monde par leurs créations et expriment notre identité, ils et elles développent notre imaginaire et notre sentiment d'appartenance et, dans un registre moins confortable, ils et elles travaillent à rendre plus forts et plus perceptibles nos questionnements collectifs.

*« L'artiste a
le pouvoir de
réveiller la
force d'agir qui
sommeille dans
d'autres âmes. »*

Friedrich Nietzsche
(1844-1900)

En réalisant de nouvelles œuvres, souvent des œuvres qui seront exportées, les artistes contribuent au développement de notre économie et à la création de richesse, ils et elles précisent et diffusent notre image de marque et contribuent au développement du tourisme, en particulier le tourisme culturel.

La plupart du temps, les citoyen.ne.s de notre province reconnaissent l'apport des artistes, mais

ils ont parfois l'impression que ceux et celles-ci se complaisent un peu trop dans la marginalité et qu'ils et elles en demandent beaucoup. Et pourtant... Dans notre quête visant la reconnaissance de la profession d'artiste, nous souhaitons simplement faire reconnaître notre place dans la société au même titre que tous les autres professionnel.le.s. Nous souhaitons que le statut de travailleur autonome et celui de micro-entrepreneur soient mieux encadrés.

MOT DE LOUISE LEMIEUX PRÉSIDENTE (suite)

Là où leur statut est reconnu, comme dans certains pays d'Europe ou dans d'autres régions de l'Amérique du Nord, nous constatons que les artistes sont intégrés.e.s dans la société au même titre que les autres corps de métier. Ils et elles participent aux programmes d'assurance-emploi, d'assurance-médicaments, de congés parentaux et de pension. Bien sûr, ils et elles contribuent au financement de ces programmes et peuvent aussi profiter d'occasions de formation et de développement de carrière.

La reconnaissance de notre profession par le gouvernement représente en quelque sorte une réduction de la marginalité dans laquelle nous vivons. Elle favorise aussi notre intégration dans la société grâce à une modification de la législation du travail, qui considère présentement l'employé.e salarié comme un modèle et les travailleurs et les travailleuses autonomes, dont le nombre ne cesse de grandir, comme une exception. Je veux saluer le leadership du premier ministre Alward, qui s'est engagé à mettre sur pied un comité qui travaillera à l'amélioration du statut de l'artiste.

La lutte que nous menons, nous ne la menons pas seul.e.s. Grâce au travail de collaboration entre les communautés acadienne et anglophone, les Premières Nations et le gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous réussissons ensemble à faire de notre profession non pas une profession spéciale, au-dessus des autres,

mais plutôt une profession au même titre que toutes les autres, permettant aux artistes de mieux contribuer et de mieux participer à la vie collective, et ce, avec tous les moyens dont disposent les autres travailleurs et travailleuses.

Je me permettrai une mise en garde. Dans cette démarche que nous menons ensemble pour assurer la reconnaissance professionnelle des artistes, il faut absolument éviter toute forme d'exclusion envers les artistes, que ce soit en raison des sujets abordés, de leurs préférences esthétiques, de leurs formes de pratique ou des marchés qu'ils et elles visent. Ce souci nous permettra d'éviter le corporatisme qu'on reproche à certaines associations professionnelles. Nous voulons appuyer la pratique professionnelle sans restreindre inutilement l'accès à la profession.

Profitons donc de cette grande rencontre, que nous souhaitons productive mais conviviale, pour échanger sur vos besoins et, surtout, pour imaginer ensemble des actions qui mèneront à l'amélioration de vos conditions de travail et de vie, et ce, pour votre mieux-être à vous et celui de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Bienvenue et bon forum!

MOT DE CARMEN GIBBS DIRECTRICE GÉNÉRALE



Carmen Gibbs
Directrice générale

Mesdames, Messieurs, chers ami.e.s artistes,

Il y a 23 ans, le 21 avril 1990, un groupe d'artistes réuni.e.s en assemblée à Miramichi fondaient officiellement l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick. On lui donna alors pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts des artistes en inscrivant au cœur de son mandat la responsabilité de « représenter les artistes auprès des instances gouvernementales, de travailler au développement des disciplines artistiques, d'offrir des services d'information, de publication, de promotion et de perfectionnement, et de revendiquer des droits pour les artistes visant l'amélioration de leur situation socioéconomique. »

Aujourd'hui, en 2013, fidèle au mandat qui lui a été confié et portée par la profonde conviction que vous, les artistes, avez droit, comme tout autre groupe de travailleuses et de travailleurs néo-brunswickois, à une reconnaissance officielle et à des conditions de travail décentes, l'AAAPNB est heureuse de vous accueillir à cet important forum, ici dans la magnifique région de Shippagan-Lamèque. Véritable pépinière d'artistes, cet endroit contribue depuis toujours à faire rayonner la culture acadienne, et nous applaudissons le leadership de cette région.

Quand nous avons imaginé cet événement, il nous est apparu évident que nous ne pouvions pas réunir uniquement les artistes acadien.ne.s. Inspiré.e.s par la devise du peuple acadien *L'union fait la force* et soucieux et soucieuses de refléter la réalité de l'ensemble de la province, nous avons rapidement convenu d'inviter des artistes, des décideurs politiques et des partenaires communautaires de toutes les communautés de la province.

Comme vous le savez peut-être, ce forum émane des **États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick**, une initiative considérée comme un des plus importants projets sociétaux jamais menés dans la province. Rappelons qu'en 2004, reconnue pour son rôle fondamental dans le développement des arts et de la culture en Acadie, notre association a été mandatée par l'ensemble de la société acadienne du Nouveau-Brunswick pour concevoir et porter ce vaste projet de mobilisation citoyenne.

Au cœur de cette démarche, nous avons en tête une préoccupation fondamentale : assurer la reconnaissance et l'amélioration du statut socioéconomique de l'artiste. Grâce à plusieurs mécanismes : chantier de l'artiste créateur, forum sur l'artiste créateur, forum des émergences, chantier interculturel et table ronde ethnoculturelle, l'Association s'est alors assurée que cette question soit abordée et approfondie par les artistes mêmes, mais aussi avec tous les autres secteurs de la société.

MOT DE CARMEN GIBBS DIRECTRICE GÉNÉRALE (suite)

C'est ainsi qu'au terme de cette vaste démarche et en se projetant dans l'avenir, l'ensemble des participant.e.s ont adhéré à la vision suivante :

« Les artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, qu'ils soient émergent.e.s, ethnoculturel.le.s ou établi.e.s, sont reconnu.e.s, apprécié.e.s et pleinement intégré.e.s comme travailleuses et travailleurs hautement spécialisés qui contribuent à la qualité de vie de leur communauté et au rayonnement de leur province. Ils jouissent d'un revenu annuel qui s'apparente à celui de la population active professionnelle du Nouveau-Brunswick et ont accès aux outils dont ils ont besoin pour exprimer toute la diversité de leur créativité et cultiver l'excellence artistique¹. »

Et afin que cette vision s'incarne, la recommandation suivante a alors été adoptée :

Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick crée « **un groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste professionnel**. Formé de représentants d'artistes établis, émergents et ethnoculturels, d'économistes, de fiscalistes, de spécialistes du droit et de tout autre spécialiste pertinent, il verra à conseiller le gouvernement sur l'adoption et la mise en place de mesures juridiques

et de tout autre mesure ou mécanisme qui assureront la pleine reconnaissance et l'épanouissement de l'artiste professionnel ainsi que l'amélioration de son statut socioéconomique. »

Dès son entrée au pouvoir à l'automne 2010, le gouvernement de David Alward s'est engagé à former ce groupe de travail sur le statut professionnel de l'artiste. La création et le début des travaux de ce groupe ne sauraient tarder. Nous félicitons le premier ministre et son équipe pour leur leadership dans ce dossier et nous voulons les assurer de notre entière collaboration.

C'est d'ailleurs afin d'alimenter et d'appuyer les travaux de ce comité que l'AAAPNB tient aujourd'hui ce forum qui constitue un des jalons importants menant à la reconnaissance du statut professionnel de l'artiste au Nouveau-Brunswick.

Jetant un regard éclairé sur les enjeux qui se posent et les possibilités d'action qui existent, ce forum vise à outiller le milieu des arts en vue des travaux qui seront entamés prochainement. Cet événement se veut une grande rencontre où vous êtes tous et toutes invités à échanger sur vos besoins et vos réalités respectives. Vous aurez l'occasion de vous familiariser avec les diverses lois sur le statut de l'artiste qui sont en application sur le territoire canadien, tant au fédéral que dans les provinces, ainsi qu'avec les autres modèles de mesures qui ont été mises en place dans le monde pour mieux prendre en considération et favoriser les conditions de travail particulières des artistes.

Quelles sont les meilleures mesures à adopter ou à mettre en œuvre au Nouveau-Brunswick pour que je puisse mieux vivre de mon art?

- Des déductions d'impôt sur les revenus provenant d'une production artistique?
- Un projet de loi sur le statut de l'artiste ou des mesures législatives adoptés en Chambre?
- L'élaboration et la mise en place de mesures fiscales axées sur l'amélioration du statut socioéconomique des artistes et de stratégies d'encouragement à faire carrière dans la province?
- Une meilleure reconnaissance, une meilleure rémunération et plus grand appui, tant des gouvernements, des organismes artistiques et culturels et des entreprises culturelles que d'autres secteurs de la société néo-brunswickoise?
- Une augmentation du nombre et du montant des bourses de création, de résidence d'artistes, de production, de diffusion et de perfectionnement offertes aux artistes professionnel.le.s?
- Un accroissement de la rémunération des artistes par l'adoption de grilles tarifaires pour l'embauche?

Voilà autant de questions et de pistes d'action que vous pourrez aborder au cours de ce forum. Le rendez-vous historique auquel vous êtes aujourd'hui convié.e.s vous permettra d'échanger, de débattre, de dégager des solutions mais aussi de célébrer ensemble l'inestimable contribution des artistes professionnel.le.s acadien.e.s et néo-brunswickois.es au développement de la province du Nouveau-Brunswick.

Au nom du conseil d'administration, du personnel et des membres de l'AAAPNB, je désire remercier sincèrement la province du Nouveau-Brunswick, notamment la Société de développement régional et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, pour son inestimable contribution à ce forum. Je voudrais également souligner la collaboration formidable de nos partenaires culturels, qui sont des collaborateurs essentiels à la réussite de cet événement.

Enfin, je veux lever mon chapeau à mes collègues de l'AAAPNB qui ont travaillé d'arrache-pied pour que cet événement soit à la hauteur de vos attentes.

À titre de directrice générale, je vous souhaite des échanges francs, transparents et constructifs, et je vous remercie d'être venu.e.s en si grand nombre à ce rendez-vous qui contribuera à faire avancer notre longue marche vers la reconnaissance des artistes professionnel.le.s, une des forces de travail les plus créatives et les plus inspirantes du Nouveau-Brunswick !

Bon forum!

¹ Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick, AAAPNB, août 2009, p. 89

PROGRAMME DU FORUM

VENDREDI 31 MAI 2013

CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

18 h 00 à 19 h 00	Inscription et accueil des participant.e.s	**Un cocktail dînatoire sera servi**
19 h 00 à 20 h 00	Ouverture officielle Marie Cadieux, animatrice	
20 h 00 à 21 h 00	Conférence d'ouverture Claude Robinson, conférencier	
21 h 00 à 22 h 30	Parcours artistique (Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick) Claire Normand, directrice artistique Bertrand Dugas Julie Duguay Éveline Gallant Fournier Marie-Philippe Bergeron	Mario Mercier Shaun Ferguson Emma Haché
22 h 30	Fin de soirée au bar Bacchus (Université de Moncton, campus de Shippagan) Mario Mercier, dj	

SAMEDI 1ER JUIN 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON, CAMPUS DE SHIPPAGAN

7 h 00 à 8 h 30	Déjeuner (cafétéria)
8 h 30 à 9 h 00	Inscription (entrée principale)
9 h 00 à 9 h 30	Accueil et présentation du programme (salle Gisèle-McGraw – amphithéâtre)
9 h 30 à 10 h 00	Mise en contexte du Forum Louise Lemieux, présidente – AAAPNB Carmen Gibbs, directrice générale – AAAPNB
10 h 00 à 10 h 10	« Et si j'avais droit à... » Présentation des catégories de besoins des artistes et des mesures de protection Louise Boucher, directrice générale – Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC)
10 h 10 à 10 h 20	Explication de l'atelier et du travail en groupe
10 h 20 à 10 h 35	Pause

SAMEDI 1ER JUIN 2013 (SUITE)

UNIVERSITÉ DE MONCTON, CAMPUS DE SHIPPAGAN

10 h 35 à 11 h 40	« Qu'est-ce qui doit changer pour que je vive mieux de mon art? » Atelier sur la confirmation des enjeux quant au statut professionnel de l'artiste	
11 h 40 à 13 h 00	Dîner (cafétéria)	
13 h 00 à 13 h 45	« Et si je m'inspirais des acquis des artistes au Canada et à travers le monde » Présentation des régimes d'emploi et des cadres de protection sociale des artistes à travers le monde Françoise Bonnin, conseillère, chargée de la recherche sur le statut de l'artiste – AAAPNB	
13 h 45 à 14 h 00	Période de questions	
14 h 00 à 14 h 40	Et au Québec... Témoignages au sujet des lois sur le statut professionnel de l'artiste au Québec (S-32.1 et S-32.01) et mesures existantes Raymond Legault, président – Union des artistes (UDA) Marie-Ève Gagnon, directrice générale – Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD)	
14 h 40 à 15 h 00	Période de questions	
15 h 00 à 15 h 15	Pause	
15 h 15 à 16 h00	Et au Nouveau-Brunswick... Portrait de la législation du travail au Nouveau-Brunswick Michèle Caron, juriste	
16 h 00 à 16 h 20	Période de questions	
16 h 20 à 17 h 00	Synthèse de la journée	
17 h 30 à 18 h 00	Déplacement à Lamèque (École Saint-Alexandre, salle Mathieu-Duguay)	
18 h 00 à 19 h 30	Cocktail	
19 h 30 à 21 h 00	Souper Hom'art	
21 h 00 à 22 h 00	Soirée artistique Claire Normand, directrice artistique Sandra Le Couteur, animatrice Marie-Philippe Bergeron Geneviève D'Ortun Emma Haché Michel Thériault Shaun Ferguson Bernard Dugas, scénographe Jean-François Mallet, directeur musical Raymond Sewell (Red Suga) Lee Thompson Dave Puhacz Pierre McGraw (Chorale Sormany) Adam Sweet	
22 h 00	Retour à Shippagan et fin de soirée au bar Bacchus (Université de Moncton, campus de Shippagan) Mario Mercier, dj	

PROGRAMME DU FORUM (suite)

DIMANCHE 2 JUIN 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON,
CAMPUS DE SHIPPAGAN

7 h 00 à 8 h 30	Déjeuner (cafétéria)
9 h 00 à 9 h 15	Retour sur la journée du samedi et présentation du déroulement de la matinée (salle Gisèle-McGraw – amphithéâtre)
9 h 15 à 10 h 45	« Et si l'on voulait ... le possible et le rêve » Atelier sur les moyens et les mesures à mettre en œuvre pour mieux vivre de son art
10 h 45 à 11 h 00	Pause
11 h 00 à 12 h 00	Plénière (salle Gisèle-McGraw – amphithéâtre)
12 h 00 à 12 h 05	Évaluation
12 h 05 à 12 h 15	Clôture du Forum
12 h 15 à 13 h 15	Dîner (cafétéria)
13 h 15 à 17 h 00	AGA de l'AAAPNB - réunion d'affaires (2e partie) (salle A.-C.-Mailhot – 309)

BIOGRAPHIES



Photo: Claude Robinson

CLAUDE ROBINSON

Tout jeune, Claude Robinson a joué au hockey où, malgré un très mauvais coup de patin et le fait qu'il ne démontrait aucun talent pour ce sport, il remporta le trophée du joueur le plus persévérant de son équipe. Aujourd'hui, il estime avoir reçu cet honneur en toute légitimité, car la persévérance est une caractéristique qui ne l'a jamais abandonné depuis. Dans les années 1980, M. Robinson a développé une série de dessins animés pour enfants intitulée *Les aventures de Robinson Curiosité*. Il a réalisé les premiers croquis de Robinson, son personnage principal inspiré de sa propre personne, et de ses autres personnages en 1982, tout en menant une carrière comme concepteur et directeur artistique dans le milieu de la publicité au Québec. Cette œuvre volumineuse, qui était très détaillée quant au caractère des personnages et aux synopsis, comprenait plusieurs épisodes en vue d'une série télévisée. En plus de la série, l'auteur a élaboré des bandes dessinées et différents produits dérivés. Au milieu des années 1980, Claude Robinson a entrepris de commercialiser et de produire son œuvre par l'entremise des Productions Nilem, dont il est le seul actionnaire. Il a alors eu recours à la société Cinar à titre de consultante pour promouvoir ses dessins animés auprès de diffuseurs de New York et de Los Angeles. À cette époque, Cinar était une très petite entreprise de distribution qui ne comptait que trois employés en tout et pour tout. Jamais l'auteur ne se doutait qu'un jour il verrait à l'écran son œuvre plagiée et que ces consultants seraient identifiés comme les producteurs dans le générique. Mais en 1995, quelle ne fut pas sa surprise de voir son personnage de Robinson et ses autres personnages dans une série intitulée *Robinson Sucroé*, diffusée sur les ondes de Canal Famille. La ressemblance était si évidente que bon nombre de personnes à qui M. Robinson avait présenté son œuvre l'ont reconnue dans la série télévisée.

Claude Robinson s'est alors engagé dans une bataille juridique sur deux fronts : au civil en intentant une poursuite qui dure encore aujourd'hui et au criminel en déposant une plainte contre les plagiaires de son œuvre. Il a réussi à convaincre la Cour supérieure ainsi que la Cour d'appel du Québec du bien-fondé de sa réclamation. Après un combat épuisant qui s'étend sur plus de 18 ans, M. Robinson est maintenant en attente d'un dernier verdict, celui de la Cour suprême du Canada, qui a entendu la cause le 13 février dernier. Tout au long de cette saga, le persévérant auteur a su mériter le respect de ses pairs et le soutien de la population, ce qu'il lui a permis de poursuivre son combat jusqu'à cette étape ultime. Sans leur soutien, il n'y serait jamais parvenu, et il en est grandement reconnaissant à tous ses amis. M. Robinson réalise à quel point le statut d'artiste professionnel joue un rôle crucial dans la reconnaissance du travail de l'artiste et de l'enrichissement qu'il ou elle apporte à la société par sa créativité et ses expressions artistiques. **Une société sans artistes est une société pauvre et ennuyante. Une société qui encourage ses artistes et qui sait reconnaître leur apport, c'est une société qui s'épanouit dans l'abondance et le bonheur.**

Pour en savoir davantage sur l'auteur, consultez le lien suivant : clauderobinson.org



LOUISE BOUCHER

Louise Boucher (M.A.) dirige le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) depuis sa fondation en 1999. Le CQRHC s'est vu décerner plusieurs prix pour son travail et figure parmi les comités sectoriels performants, selon l'Évaluation gouvernementale des effets et retombées des comités sectoriels au Québec (2013). Auparavant, elle a assumé environ 250 mandats comme consultante en développement culturel et en évaluation des programmes publics, particulièrement dans le domaine des institutions muséales et du patrimoine. Sa formation initiale en psychosociologie de la communication lui a permis de développer des compétences pertinentes en développement organisationnel, en techniques d'animation et en gestion du pouvoir dans les petits groupes, et en gestion du changement.



FRANÇOISE BONNIN

Françoise Bonnin est diplômée en droit et en gestion des arts et travaille depuis plus de 20 ans à la gestion de projets artistiques et culturels. De 1982 à 1992, elle a vécu en Acadie, où elle s'est impliquée dans le milieu artistique. En 1996, elle a pris la direction du Regroupement québécois de la danse. Sollicitée pour ses talents de visionnaire, de stratège et de rassembleuse, elle a contribué à la création du Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) au Québec. Consultante en management des arts, elle travaille régulièrement avec divers organismes culturels acadiens, québécois et canadiens.

Depuis 2011, Mme Bonnin accompagne l'AAAPNB dans le dossier du Rendez-vous Acadie-Québec sur les arts et la culture et ceux de la reconnaissance du statut de l'artiste et des ressources humaines en culture du Nouveau-Brunswick. Elle est notamment responsable de la recherche et des contenus du Forum sur le statut professionnel de l'artiste.



MARIE-ÈVE GAGNON

Directrice générale de l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) depuis 2009, Marie-Ève Gagnon est aussi l'auteure de plus de 30 textes pour la scène – œuvres originales, adaptations et traductions. Diplômée de l'École nationale de théâtre du Canada en mise en scène, elle a conçu et réalisé une trentaine de productions au Québec et ailleurs au Canada. Pédagogue, elle donne des ateliers de formation continue dans les associations professionnelles d'artistes. Elle a enseigné dans la plupart des écoles professionnelles de théâtre du Québec : à l'École nationale, au Département de théâtre de l'Université du Québec à Montréal, au Conservatoire d'art dramatique de Montréal et au Cégep de Saint-Hyacinthe. Mme Gagnon fait aussi du coaching dramaturgique en accompagnant des auteurs dans leurs projets d'écriture. Formée depuis peu en gestion de carrière artistique, elle agit comme guide auprès d'artistes qui souhaitent structurer et mettre en marche un projet.



RAYMOND LEGAULT

Raymond Legault a entamé sa carrière d'acteur il y a 36 ans.

Il a participé à plusieurs séries télévisuelles à succès telles que *Terre humaine*, *Le temps d'une paix*, *Cormoran* et *À nous deux*. Il a également joué dans plus d'une centaine de productions théâtrales sur toutes les scènes de Montréal. Au cinéma, il a été l'un des deux protagonistes du film *Bach et Bottine*, d'André Melançon. Récipiendaire d'un prix Gémeau, M. Legault a été honoré de plusieurs autres récompenses soulignant la qualité de ses interprétations.

Parallèlement à sa carrière artistique, il a été élu au conseil d'administration de l'Union des artistes (UDA) en 1991 et il a occupé les postes de 1^{er} vice-président de l'UDA de 1997 à 2007 et de président de la Caisse de sécurité des artistes de 1997 à 2007 également. Il a été nommé président du Comité permanent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec de 2004 à 2008.

Depuis 2007, M. Legault est président de l'UDA, vice-président de la Caisse de sécurité des artistes, vice-président d'Artisti, la société de gestion collective de l'UDA, et président du Fonds d'investissement de la culture et des communications.



MICHÈLE CARON

Avant sa retraite en 2010, Michèle Caron était professeure de droit à l'Université de Moncton. Elle est reconnue comme une spécialiste du droit du travail en raison, notamment, de son expérience pratique. Avant de poursuivre ses études en droit, Mme Caron a occupé diverses fonctions de gestion des ressources humaines telles que la planification de la main-d'œuvre, l'évaluation et la classification dans la fonction publique fédérale. Elle a ensuite été agente syndicale de la région de l'Atlantique pour le Syndicat de l'emploi et de l'immigration (SEIC).

Féministe engagée, on l'a régulièrement vue dans les médias à titre de présidente de l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), poste qu'elle occupait au moment de sa retraite.

Elle fait présentement partie du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB en tant que représentante des travailleurs et des travailleuses.

PROGRAMMATION ARTISTIQUE



Claire Normand
Directrice artistique

Quand des artistes se rassemblent, tout peut arriver : des lieux, des territoires vierges peuvent être submergés d'énergie créatrice soudaine, des voix surprenantes et riches peuvent nous entraîner vers des destinations inattendues, des couleurs, des formes, des notes, des images peuvent nourrir à tout jamais notre fantaisie, de nouveaux visages peuvent changer le cours de notre existence... Tout comme notre esprit, gardons l'œil ouvert, éveillons nos sens!

Acadienne d'adoption, Claire Normand est diplômée du Département d'art dramatique de l'Université de Moncton. Elle a joué dans de nombreuses productions du Théâtre populaire d'Acadie. En mai 2008, Claire a remporté le prix Artiste de l'année en théâtre lors de la Soirée des Éloizes pour son rôle de Jacklyn Prozac dans *L'année du Big-Mac*, de Marc Prescott (TPA). Ces dernières années, elle a également collaboré avec le Pays de la Sagouine en tant que metteuse en scène. Elle a aussi assuré la mise en scène et la direction artistique de plusieurs événements artistiques et culturels.

Le Forum sur le statut professionnel de l'artiste est une occasion de mettre en valeur les œuvres et les talents du Nouveau-Brunswick par l'entremise d'une programmation artistique qui comprend les artistes suivant.e.s :

Marie-Pierre Valay-Nadeau, comédienne

Albert Belzile, comédien

Marie-Philippe Bergeron
auteure-compositrice-interprète

Emma Haché, auteure

Bertrand Dugas, comédien

Mario Mercier, comédien

Julie Duguay, danseuse/chorégraphe

Shaun Ferguson, compositeur-interprète

Geneviève D'Ortun
auteure-compositrice-interprète

Jean-François Mallet
directeur musical/compositeur

Raymond Sewell (Red Suga)
auteur-compositeur-interprète

Adam Sweet, voix

Sandra Le Couteur
interprète/animatrice

Dave Puhacz
auteur-compositeur-interprète

Stéphanie Lapierre, interprète

Michèle Smith, interprète

Pierre McGraw, directeur chorale

Michel Thériault
auteur-compositeur-interprète

Éveline Gallant Fournier, artiste visuelle

Marie Cadieux, lectrice

Lee Thompson
auteur-compositeur-interprète

Ned Bear, artiste visuel

Carlos Gomes, lecteur

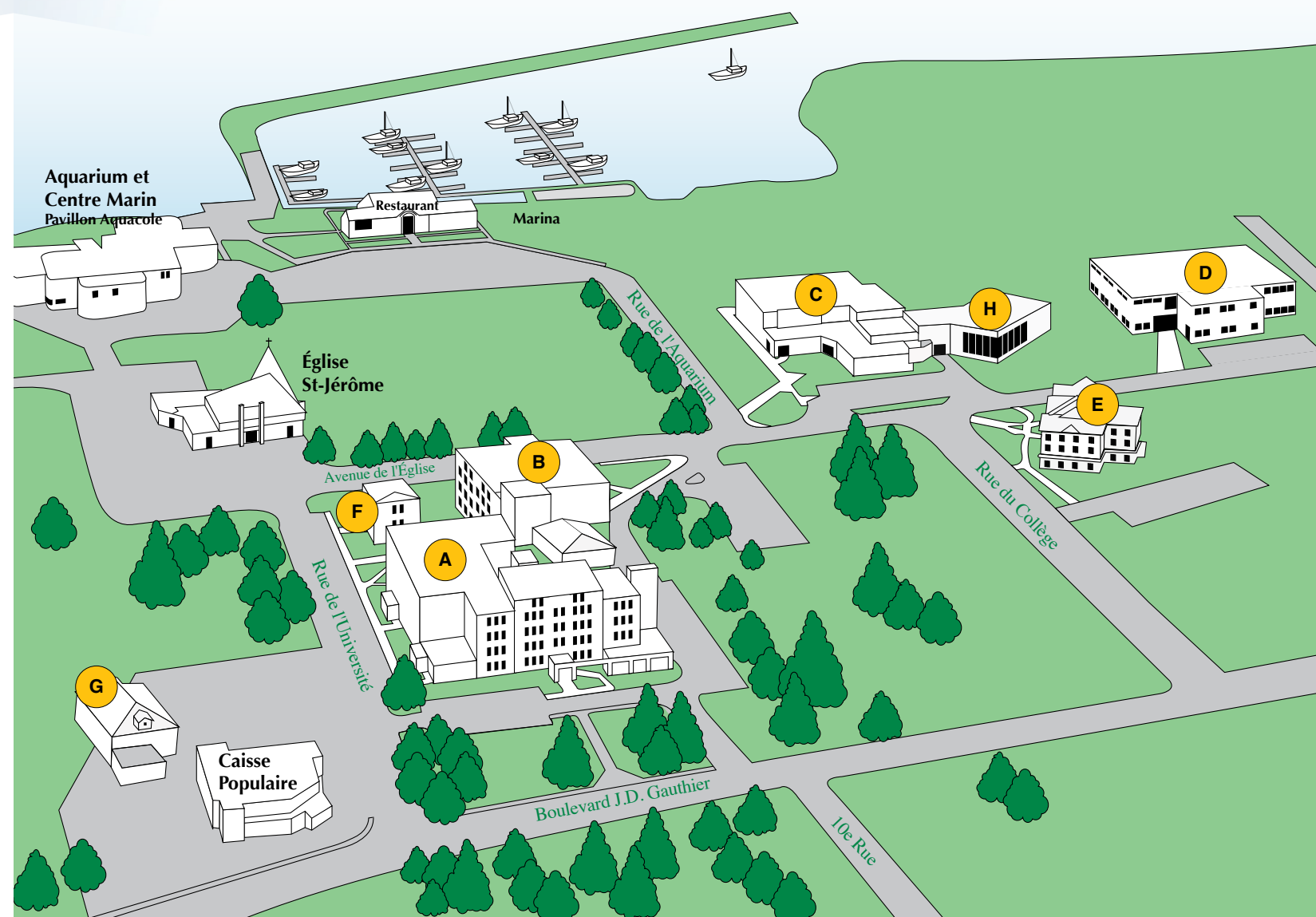
Serena Sock, lectrice

Bernard Dugas, scénographe

Enfin, il faut remercier les personnes suivantes pour leur généreuse contribution à la programmation artistique de cet événement historique :

Bellefeuille Production, Aurore Thériault
Julien Cadieux, Sylvie Mazerolle
Rodolphe Caron, Monique LeBlanc
et **Paul Arseneau**

PLAN DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON CAMPUS DE SHIPPAGAN



A PAVILLON IRÈNE-LÉGER

B PAVILLON BIBLIOTHÈQUE

C PAVILLON SPORTIF

D INSTITUT & CCNB-PA

E RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

F IMMEUBLE RÉSIDENTIEL

G RÉSIDENCE POUR FILLES

H PISCINE RÉGIONALE

FEUILLES DE RÉFLEXION DES PARTICIPANT.E.S

PENDANT LES DEUX JOURS DU FORUM, VOUS ALLEZ :

- écouter des présentations et des témoignages qui vous fourniront de l'information quant aux mesures et aux moyens mis en place au Canada ou ailleurs pour améliorer la situation socioéconomique de l'artiste;
- travailler en équipe pour confirmer les principaux enjeux liés au statut professionnel de l'artiste;
- échanger vos opinions en équipe concernant les mesures et les moyens mis en œuvre ailleurs et dont le Nouveau-Brunswick pourrait s'inspirer pour améliorer votre situation socioéconomique.

Les feuilles de réflexion qui vous sont remises guideront votre réflexion tout au long du Forum et vous permettront d'inscrire vos idées au fur et à mesure.

UNE DÉMARCHE EN TROIS TEMPS

1. Lors de l'atelier « **Qu'est-ce qui doit changer pour que je vive mieux de mon art?** », inscrivez dans la colonne de gauche du tableau qui suit vos réponses aux sous-questions suivantes :

- Qu'est-ce qui doit changer pour améliorer ma rémunération?
- Qu'est-ce qui doit changer pour m'assurer un filet de sécurité sociale tout au long de ma vie?
- Qu'est-ce qui doit changer en ce qui concerne mes impôts?
- Qu'est-ce qui doit changer pour assurer mon développement professionnel tout au long de ma carrière?

La personne qui animera votre groupe de réflexion guidera vos discussions.

Objectifs de l'atelier :

Accompagner les participant.e.s dans la confirmation des enjeux et des besoins relevés antérieurement. Catégoriser ces enjeux et ces besoins selon les types de mesures qui pourraient être mises en place pour améliorer la situation socioéconomique de l'artiste.

2. Tout au long du Forum, inscrivez dans la colonne de droite ce que les présentations et les témoignages vous inspirent quant à ce qui se fait ailleurs au Canada ou dans le monde et qui pourrait être adapté ou mis en œuvre au Nouveau-Brunswick pour répondre aux questions précédentes.

3. Lors de l'atelier « **Et si l'on voulait... le possible et le rêve** », échangez avec les membres de votre groupe de réflexion vos idées concernant les meilleures mesures à adapter ou à mettre en œuvre au Nouveau-Brunswick pour que vous puissiez mieux vivre de votre art.

MISE EN COMMUN

Lors des plénières de la fin de la première et de la deuxième journée, les points saillants des deux ateliers seront présentés et discutés. Si vous le souhaitez, vous pourrez également remettre vos feuilles de réflexion remplies aux organisateurs et organisatrices du Forum.

QU'EST-CE QUI DOIT CHANGER POUR QUE JE VIVE MIEUX DE MON ART?

QU'EST-CE QUI DOIT CHANGER POUR AMÉLIORER MA RÉMUNÉRATION?

Ce que j'en pense

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Ce qui se fait ailleurs et qui m'inspire

[illegible]

QU'EST-CE QUI DOIT CHANGER POUR M'ASSURER UN FILET DE SÉCURITÉ SOCIALE TOUT AU LONG DE MA VIE?

[illegible][illegible]

QU'EST-CE QUI DOIT CHANGER EN CE QUI CONCERNE MES IMPÔTS?



This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]



This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

MOT DE REMERCIEMENT

Le Forum sur le statut professionnel de l'artiste est l'aboutissement d'un travail rigoureux de recherche et de planification effectué par l'AAAPNB grâce à l'appui de nombreux partenaires.

Nous souhaitons remercier tout particulièrement le gouvernement du Nouveau-Brunswick par l'entremise du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture ainsi que la Société de développement régional. Leur appui à cette initiative témoigne de l'engagement du gouvernement provincial envers une société néo-brunswickoise plus juste et davantage reconnaissante du travail de ses artistes.

Nous désirons également saluer ArtsLink NB, artsnb et l'Assembly of First Nations Chiefs of New Brunswick pour leur collaboration soutenue tout au long de la démarche ayant mené au Forum. Nos efforts concertés ont permis de rassembler un nombre significatif d'artistes des diverses communautés culturelles du Nouveau-Brunswick.

Nous tenons enfin à souligner l'importante contribution de nos partenaires québécois : le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), l'Union des artistes (UDA) et l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD). Nous les remercions pour la générosité avec laquelle ils ont partagé avec nous le fruit des expériences qui ont été réalisées sur leur territoire. Merci pour votre générosité dans le partage d'expérience.

